

50 ANS APRÈS

Mais où sont-ils ?

Il y a cinquante ans, l'Église de Belgique accordait une première fois une reconnaissance aux laïcs. Des siècles de cléricisme avaient endormi les simples fidèles de l'Église catholique. Le xx^e siècle avait vu leur réveil. Leur engagement dans la vie des communautés chrétiennes a bousculé les idées reçues sur l'Église. Sur le rôle et la place du prêtre. Et provoqué à un changement de mentalité. Mais aujourd'hui, ne sont-ils pas dépassés par un retour du cléricisme ?

DE TEMPS à autre, les fidèles, au fond de l'église, relevaient la tête au coup de sonnette qui indiquait de se lever ou de s'agenouiller. Puis ils replongeaient dans leur livre de dévotions ou poursuivaient la récitation de leur chapelet, tranquillement. Ils assistaient à la messe du curé qui se déroulait loin d'eux, dans le chœur. Ils n'entendaient que le murmure du latin, sans pouvoir même distinguer ce que faisait le prêtre qui, de temps en temps, se retournait vers eux pour leur dire que le Seigneur était avec eux. Deux mondes séparés : à l'avant, le clergé et à l'arrière, les laïcs. Depuis le III^e siècle, l'Église s'est identifiée à sa hiérarchie, aux évêques, prêtres et aux diacres. Autrement dit à ses ministres ordonnés. Les autres ? Ce sont les laïcs, c'est-à-dire le « peuple », en ce compris les religieux non prêtres et les religieuses.

LE RÉVEIL

C'est sous l'impulsion de l'Action catholique que le laïcat s'est développé. Et, en Belgique, à travers l'action et la figure de Joseph Cardijn, fondateur de la JOC. « C'était une ouverture sur un engagement des baptisés dans des lieux de vie et non pas uniquement dans des pratiques rituelles, souligne Brigitte Laurent, théologienne et secrétaire générale de l'Action Chrétienne Rurale des Femmes, un mouvement d'Éducation Permanente. Ce changement a été favorisé par la redécouverte des Écritures,

« Le laïc, c'est pour le profane et le prêtre, c'est pour le sacré » : trop simple ?

de l'histoire du dogme et des premiers siècles de l'Église. On découvrait ainsi que la foi n'était pas irrémédiablement liée à un catéchisme ni à la manière de vivre les ministères dans l'Église issue du Concile de Trente. On mettait aussi en évidence la signification du baptême comme participation au sacerdoce du Christ. » Le Concile Vatican II a accentué ce mouvement en définissant l'ensemble de l'Église comme peuple de Dieu et non plus d'abord comme une hiérarchie. Il a aussi reconnu et promu la participation des laïcs à la mission de l'Église dans un Décret sur l'apostolat des laïcs. Une théologie du laïcat a même été élaborée. L'émergence du laïcat n'est donc pas liée à une diminution des prêtres, mais à une prise de conscience de la responsabilité et de l'engagement de tout chrétien dans la mission de l'Église.

POSTES CLÉS

Dans la foulée de cette ouverture, nombre de laïcs, hommes et femmes, se sont engagés dans divers secteurs et fonctions dans l'Église, mais aussi dans les institutions et les organisations qui s'inscrivaient dans la mouvance chrétienne. Dans l'enseignement libre, largement aux mains du clergé et de congrégations religieuses, des laïcs deviennent instituteurs et professeurs. Au Séminaire de Floreffe, le premier laïc à s'insérer dans la communauté des prêtres fut un professeur de gymnastique. C'était au milieu des années 50. Puis ils ont obtenu les postes de direction. Il a fallu attendre

nt les laïcs ?



1986 pour qu'un laïc interrompe la longue litanie des ecclésiastiques recteurs de l'Université Catholique de Louvain. Plus récemment, c'est un laïc qui est devenu directeur du Secrétariat de l'Enseignement Catholique.

RESPONSABILITÉ

Les laïcs, on les retrouve aussi dans les mouvements d'Éducation permanente, dans une équipe d'aumônerie d'hôpital ou comme aumônière de prison. Ils s'investissent encore dans la pastorale diocésaine, dans des commissions et des services, parfois même dans un conseil épiscopal. Cela dépend du degré d'ouverture des évêques. Plus localement, ils sont acteurs dans les paroisses et les communautés de base, dans la catéchèse et les célébrations liturgiques. De plus en plus, ils pren-

nent la parole, font des homélies, animent des célébrations dominicales ou des funérailles. Ils prennent aussi davantage de responsabilités et acquièrent une reconnaissance. C'est le cas des assistantes et assistants paroissiaux, du moins s'ils ne sont pas considérés comme de simples « assistants ». En France, dans le diocèse de Poitiers, Mgr Rouet veut inverser la logique et « passer de laïcs, aides du prêtre autour duquel tout tourne, à des communautés locales responsables, constituées d'une équipe de base animatrice, avec un prêtre ». Dans le diocèse de Bâle, en Suisse, 30 % des paroisses sont confiées à des diacres, des théologiens ou des théologiennes. Le code de droit canonique (Art. 517-2) le permet dans le cas d'une « pénurie de prêtres » et à la condition que l'évêque nomme « un prêtre qui, muni des pouvoirs et facultés du curé, [soit] le modérateur de la charge pastorale ».

LAÏCAT.

Son émergence n'est pas liée à une diminution du nombre des prêtres.

Mais le Vatican n'est manifestement pas très chaud pour de telles évolutions. Dans son discours de conclusion de la visite *ad limina* des évêques suisses, le 7 novembre dernier, Benoît XVI a rappelé le rôle central du prêtre : « Il est nécessaire de veiller à ce que, de fait et concrètement, dans les paroisses ou dans les unités pastorales, le prêtre soit le pasteur, tandis que les laïcs aident le prêtre, collaborant avec lui dans les différents secteurs de la vie pastorale. » Peu de place donc pour une vraie responsabilité et une réelle reconnaissance.

DÉPASSEMENT

Un engagement trop important des laïcs entraînerait-il donc une crise de l'identité et du rôle du prêtre ? Ou serait-ce l'inverse ? La question est sans doute plus fondamentale : « Parler de laïcs, c'est risquer de rester dans une dichotomie : le laïc, c'est pour le profane et le prêtre, c'est pour le sacré, estime Brigitte Laurent. La distinction prêtres-laïcs est relative à un certain type d'Église et de communauté chrétienne. En maintenant cette distinction, on court le risque d'une resacralisation de la vie chrétienne. Il me semble que l'enjeu se situe plutôt dans la recherche d'une pertinence de la foi

chrétienne dans le monde aujourd'hui à titre d'une référence personnelle, mais aussi en termes de visibilité communautaire et sociale, sans crispation identitaire. La dimension de services et de ministères dans l'Église vient en second. » Cette dimension est cependant importante, car la parole de l'évangile est portée et transmise à travers une tradition et des communautés qui se relient entre elles. Ces communautés et ces groupes peuvent prendre des formes multiples : « Dans un mouvement de femmes comme l'ACRF, explique sa responsable, on ne vit plus un engagement de laïques qui veulent témoigner de leur foi vers un extérieur qui devrait être évangélisé. Les femmes viennent dans le mouvement parce que c'est un lieu où l'on prend en considération les questions qui touchent leur vie et où l'on peut se former ensemble. C'est une expérience très riche de recherche de sens qui, pour certaines, peut être reliée à la référence chrétienne. C'est aussi un lieu où celles qui le souhaitent peuvent échanger à propos de la foi chrétienne d'une manière plus approfondie que ce qu'elles rencontrent dans la plupart des paroisses. » ■

Thierry TILQUIN

DIX LUSTRES !

Des laïcs « organisés »

Engagés en Église et société : tels sont les membres du Conseil Interdiocésain des Laïcs. Tout comme leurs prédécesseurs. Survol de cinquante ans d'activités.

EN 1956, les Évêques de Belgique créent une Commission des Œuvres d'Apostolat de dix-sept membres, dont six laïcs, qui en souhaitent vite l'élargissement (1).

À côté d'un Conseil Interdiocésain de Pastorale néerlandophone (IPB), le Conseil Général de l'Apostolat des Laïcs (CGAL) est formé en 1965 avec des représentants des mouvements de l'Action catholique. En 1996, il devient le Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL), qui compte aussi des délégués laïcs des diocèses et des milieux de vie.

SERVIR LE MONDE

Dans l'optique d'une Église au service du monde, le CGAL joue, dans les années 70, un rôle actif dans le lancement de l'Action Vivre Ensemble et de sa campagne d'Avent. D'autre part, après le conflit entre les évêques et le Centre d'Éducation à la Famille et à l'Amour (CEFA), des contributions du CGAL seront discutées avec les évêques pour améliorer le dialogue et la concertation dans l'Église. Par la suite, CGAL et CIL exprimeront régulièrement des attentes au sujet du Magistère. En 1982, la Conférence épiscopale, la Commission Interdiocésaine du Clergé francophone et le CGAL diffusent aux chrétiens de Wallonie et de Bruxelles

un appel en vue d'élaborer un projet pastoral global. Il ne connaîtra pas de suites. Par contre, douze organisations et le CGAL réaliseront en 1985 une rencontre sur les nouvelles pauvretés.

CO-RESPONSABILITÉ

En 1985 encore, à Liège, Anne-Marie Gilson, membre du CGAL, de l'Action Chrétienne Rurale des Femmes (ACRF) et du Conseil pastoral du Luxembourg, présente au pape Jean-Paul II l'aspiration des laïcs à la co-responsabilité. D'où des réactions critiques, mais aussi un papal « *Merci Madame pour vos paroles claires* » et des appréciations positives des médias.

Puis, lors d'une réflexion sur le thème de la « Nouvelle Évangélisation dans un monde pluraliste », vient l'idée de tenir des États généraux de l'Église francophone en Belgique. Avec la collaboration du CGAL et de « sages » (Jeannine Wynants et Gabriel Ringlet), les évêques convoquent la première (et dernière ?) Assemblée interdiocésaine Wallonie-Bruxelles. Sous le titre « Passeport 2000-La Foi déplace nos frontières », 13 000 personnes y échangent en septembre 1994 à Louvain-la-Neuve sur cinq grands défis de société : emploi, coexistence des cultures, rapports Nord-

Sud, environnement ainsi que développement des sciences.

En 1996, désormais sous le nom de Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL), le principal lieu de rencontre des laïcs catholiques belges francophones, publie un manifeste « Pour une culture citoyenne ». Pour aller au-delà de l'engouement de la fameuse Marche blanche. Il en éditera ensuite un autre, interpellant l'ensemble des catholiques à propos des « catholiques du parvis » qui se sentent exclus de l'Église. En 1998, le CIL organise un colloque sur le thème « Quelle Église pour demain ? » prolongeant à la fois une enquête de *L'appel* appuyée par le CGAL et « Passeport 2000 ». S'en suivent un document sur les « Femmes dans l'Église » et une démarche pour promouvoir les pratiques démocratiques dans l'Église toujours en cours fin 2006. Lors de l'année pastorale 2002-2003 sur le service au monde, le CIL s'intéressera à nouveau aux situations concrètes et aux mécanismes liés à la pauvreté.

Une démarche pour promouvoir les pratiques démocratiques dans l'Église.

Tout en ayant des observateurs protestants et orthodoxes, CGAL et CIL ne se sont pas particulièrement intéressés à l'œcuménisme, si ce n'est en participant au 1^{er} Rassemblement Œcuménique Européen de Bâle en 1989. Dans les dernières années, le CIL a accordé une attention renforcée aux évolutions dans la société, avec la volonté de promouvoir partout une culture du débat. D'où des échanges avec des adeptes de la laïcité et des musulmans, mais aussi un colloque avec des catholiques et des protestants de Belgique et de France en mai 2005 à Bruxelles.

Dans ces lieux de rencontres interdiocésains successifs reconnus par l'Église et, depuis les années 70, par les pouvoirs publics, des laïcs et des prêtres, évêques délégués compris, ont, avec des moyens limités et beaucoup de bénévolat, expérimenté la coresponsabilité et fait connaître leurs démarches, mais aussi celles de multiples milieux d'Église et autres. En étant « Église au service du monde ».

Jacques BRIARD

OUVERTURES

Si l'on excepte la question de l'amnistie, les contacts du CIL avec l'IPB néerlandophone sont marqués par des approches très semblables. Celles-ci diffèrent de ce qui se passe assez souvent en Belgique et des analyses que l'on rencontre dans les comités de laïcs d'autres pays davantage « cléricalisés ».

CGAL ET CIL.

Ils participent au Forum européen des laïcs, à Paris en 1986.

(¹) Tout ceci sera rappelé par l'auteur de ces lignes le samedi 9 décembre à Louvain-la-Neuve au début d'une journée où les enjeux à relever par les chrétiens seront mis en avant par le chanoine Pierre de Loch, la secrétaire générale de l'ACRF et théologienne Brigitte Laurent et le journaliste Christian Laporte, avant des travaux en carrefours et en assemblée, ainsi que des interventions du cardinal Danneels et du président du CIL, Paul Lowenthal. CIL, rue Guimard, 1, 1040 Bruxelles. ☎ +32 2.511.12.59. ✉ cil@cil.be. Site www.cil.be

